DÉCISION DU CONSEIL

du 25 juin 2002

portant nomination de trois membres titulaires et de cinq membres suppléants danois du Comité des régions

(2002/534/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 263,

vu la décision du Conseil du 22 janvier 2002 portant nomination des membres et des suppléants du Comité des régions [1],

considérant que trois sièges de membres titulaires et cinq sièges de membres suppléants du Comité des régions sont devenus vacants à la suite des démissions des membres titulaires MM. Ejgil W. RASMUSSEN, Søren ANDERSEN et Anker BOYE, portées à la connaissance du Conseil en date du 3 mai 2002, ainsi que des démissions des membres suppléants M. Kresten PHILIPSEN, M. Christian OVERDAL AAGAARD, Mme Else KØBSTRUP et M. Kurt HOCKERUP, portées à la connaissance du Conseil en date du 25 avril 2002,

vu la proposition du gouvernement danois,

DÉCIDE:

Article unique

Sont nommés:

a) membres titulaires du Comité des régions:

M. Laust GROVE VEJLSTRUP pour le remplacement de M. Ejgil W. RASMUSSEN,

Mme Helene LUND pour le remplacement de M. Søren ANDERSEN,

M. Johnny SØTRUP pour le remplacement de M. Anker BOYE;

b) membres suppléants du Comité des régions:

M. Kristian EBBENSGAARD pour le remplacement de M. Kresten PHILIPSEN,

M. Jan BOYE pour le remplacement de M. Christian OVERDAL AAGAARD,

M. Per BØDKER ANDERSEN pour le remplacement de Mme Else KØBSTRUP,

M. Hans TOFT pour le remplacement de M. Kurt HOCKERUP,

M. Sonny BERTHOLD pour le remplacement de Mme Helene LUND,

pour la durée du mandat de ceux-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2006.

Fait à Luxembourg, le 25 juin 2002.

Par le Conseil

Le président

J. MATAS I PALOU

[1] JO L 24 du 26.1.2002, p. 38.